



# Assemblée générale

Distr. limitée  
29 octobre 2013  
Français  
Original : anglais

Soixante-huitième session

Première Commission

Point 99 aa) de l'ordre du jour

Désarmement général et complet :  
désarmement nucléaire

Indonésie\* : projet de résolution révisé

## Suivi de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution [67/39](#) du 3 décembre 2012,

*Se félicitant* de la tenue de la Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire qui a eu lieu le 26 septembre 2013 et saluant sa contribution à la réalisation de l'objectif d'élimination totale des armes nucléaires,

*Soulignant* qu'il importe d'œuvrer à l'édification d'un monde plus sûr pour tous et d'instaurer la paix et la sécurité dans un monde exempt d'armes nucléaires,

*Réaffirmant* que l'adoption de mesures concrètes de désarmement nucléaire est une priorité absolue, comme elle l'a déclaré à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement,

*Convaincue* que le désarmement nucléaire et l'élimination totale des armes nucléaires sont la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes,

*Constatant* la contribution notable qu'un certain nombre de pays ont apportée au désarmement nucléaire en créant des zones exemptes d'armes nucléaires, en renonçant volontairement aux programmes d'armement nucléaire ou en retirant volontairement toutes les armes nucléaires présentes sur leur territoire, et appuyant vigoureusement la création rapide d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient,

\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Mouvement des pays non alignés.



*Rappelant* que, dans la Déclaration du Millénaire, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de travailler à l'élimination des armes de destruction massive, notamment les armes nucléaires, et d'envisager toutes les solutions possibles pour parvenir à cet objectif, notamment la convocation d'une conférence internationale chargée de recenser les moyens d'éliminer les risques nucléaires,

*Réaffirmant* le rôle central qui revient à l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement, et réaffirmant également que les mécanismes multilatéraux de désarmement restent importants et pertinents, comme elle l'a affirmé à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement,

*Consciente* du rôle important que joue la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires, les parlementaires et les médias, en matière de désarmement nucléaire,

*Gravement préoccupée* elle aussi par les conséquences humanitaires catastrophiques qu'aurait l'emploi d'armes nucléaires et, à cet égard, rappelant que tous les États doivent toujours se conformer au droit international applicable, y compris le droit international humanitaire,

*Consciente* des obligations solennelles imposées aux États parties par l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en particulier celle de poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire,

*Résolue* à œuvrer collectivement à la réalisation du désarmement nucléaire,

1. *Souligne* l'appui vigoureux exprimé à sa réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire en faveur de l'adoption urgente de mesures efficaces visant à l'élimination totale des armes nucléaires;

2. *Demande* que soient respectés sans attendre les obligations juridiques et les engagements pris en matière de désarmement nucléaire;

3. *S'associe* aux nombreuses voix qui se sont exprimées en faveur d'une convention globale sur les armes nucléaires à la Réunion de haut niveau;

4. *Demande* que des négociations commencent au plus tôt, dans le cadre de la Conférence du désarmement, en vue de l'adoption rapide d'une convention globale interdisant la détention, la mise au point, la fabrication, l'acquisition, la mise à l'essai, l'accumulation, le transfert et l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes, et prévoyant leur destruction;

5. *Prie* le Secrétaire général de solliciter les vues des États Membres sur la réalisation de l'objectif d'élimination totale des armes nucléaires, en particulier sur les éléments d'une convention globale sur les armes nucléaires, de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-neuvième session et de transmettre également ce rapport à la Conférence du désarmement;

6. *Décide* de convoquer, au plus tard en 2018, une conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire pour faire le point sur les progrès accomplis;

7. *Déclare* que le 26 septembre sera la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires et que cette journée aura pour objet de

promouvoir la réalisation de cet objectif, y compris par l'organisation d'activités de sensibilisation et d'information portant sur la menace que les armes nucléaires représentent pour l'humanité et la nécessité de les éliminer complètement et visant à mobiliser la communauté internationale en vue de la réalisation de l'objectif commun qu'est l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires;

8. *Prie* le Secrétaire général de prendre toutes les dispositions nécessaires pour marquer et promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires;

9. *Invite* les États Membres, le système des Nations Unies et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires, les parlementaires, les médias et les particuliers, à marquer et à promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires par des activités d'information et de sensibilisation du public;

10. *Prie* le Secrétaire général de lui faire rapport sur l'application de la présente résolution à sa soixante-neuvième session;

11. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », une question subsidiaire intitulée « Suivi de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire ».

---